

« L'Épervier ».

Un neuvième album très attendu



Le retour de « L'Épervier », c'était dimanche, à la Maison de la presse, où un flot ininterrompu de visiteurs a afflué, dès 14 h, pour rencontrer Patrice Pellerin et découvrir le neuvième album de son héros fétiche, L'Épervier. La suite des aventures du corsaire breton de Louis XV, embarqué sur sa Méduse, en route pour le Canada et pourchassé par une flotte anglaise, était visiblement attendue, puisque, dans la file d'attente, figuraient des lecteurs du Sud-Finistère, et même de Rennes.

Lampaul-Guimiliau

Lampaulaise de Salaisons. « Le nettoyage conservé en interne », annonce la CFDT

Après la rencontre de l'intersyndicale avec Monique Piffaut à Paris, lundi (Le Télégramme d'hier), la CFDT communique à son tour sur « des discussions difficiles mais courtoises, au cours desquelles chacune des parties a fait des concessions ».

La négociation a surtout permis de sauver l'équipe de 22 postes dédiés au nettoyage interne de nuit, précise la CFDT. C'était l'un des points ardemment défendus par Frédéric Huon et les représentants lampau-

lais, qui avaient des arguments à faire valoir contre l'idée d'une externalisation.

« Il reste donc moins de dix postes supprimés à Lampaul, avec beaucoup de demandes de départs volontaires. Le risque de licenciements secs reste mineur », poursuit le syndicat, qui note que « le dialogue social demande plus de travail, d'exigence et de rigueur dans les argumentaires aux équipes syndicales, mais il produit des résultats intéressants ».

Bodilis

Football. L'équipe C victorieuse



Tony Le Jeune, auteur de deux buts, et l'équipe C ont remporté leur match face à Sibiril.

C'est fini pour les Bodilisiens en Coupe de Bretagne. Les joueurs de Cyrille Fouillard ont chuté, dimanche après-midi, 3 à 2, au Relecq-Kerhuon face à une équipe qui évolue en Promotion d'Honneur.

Brice Baumer et Mathieu Picart ont marqué pour le Bodilis-Plougar FC. Une défaite amère pour l'entraîneur bodilisien : « Défaite logique contre une équipe qui en voulait plus que nous ».

Même constat pour l'équipe réserve, qui a été battue, 4 à 0, à Plouévan, une équipe de D1, en Coupe de District.

La bonne nouvelle vient du côté de l'équipe C, qui a signé une belle victoire, 4 à 1, à domicile, face à l'équipe réserve de Sibiril.

Les buteurs sont Tony Le Jeune, par deux fois, puis Vincent Chazal et Max Chazal.

À SAVOIR

LAMPAUL-GUIMILIAU

Journées contre l'indifférence. L'association des Journées contre l'indifférence se mobilise, chaque année, pour soutenir une association à caractère humanitaire. Les 23^e Journées contre l'indifférence se dérouleront les 13, 14 et 15 mai. Les associations à but humanitaire, souhaitant bénéficier de l'aide des JCI pour cette édition 2016, sont invitées à déposer leur dossier avant le 31 décembre, à la mairie de Lampaul-Guimiliau. Tél. 02.98.68.76.18.

Ar Streat Coz. Randonnée pédestre à Lampaul-Guimiliau, aujourd'hui ; rendez-vous à 14 h, salle omnisports.

Spectacle musical. Samedi, la librairie L'Ivresse des mots accueillera, à 16 h, Katell et Fred, qui proposeront un petit spectacle musical pour enfants, des chansons en breton, français, anglais et gallois. Spectacle tout public. Entrée libre.

PLOUGOURVEST

Liste électorale. Les personnes de la commune non inscrites doivent le faire avant le 31 décembre, pour pouvoir voter en 2016. Prévoir un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Tout changement d'adresse dans la commune doit également être signalé.

festivités, connectez-vous sur le site internet www.letelegramme.fr et cliquez sur « Annoncez votre événement ». Vous accédez alors à un formulaire. Dès votre envoi, votre animation sera automatiquement diffusée sur notre site internet. C'est simple, gratuit et ouvert à tout organisateur (associations, particuliers, etc.).

Agenda des loisirs. Pour annoncer vos

Conseil. Les risques psychosociaux font débat

Vendredi, en séance du conseil municipal (Le Télégramme de lundi et mardi), l'avis à émettre sur le dossier intitulé « Document unique (volet II) sur l'évaluation des risques psychosociaux », concernant les agents de la commune, a prêté à débat.

Dans le texte soumis pour avis au conseil figurait la liste des membres du comité de pilotage de la démarche, composé du maire, de trois de ses adjoints, de représentants du personnel, de la responsable et de la gestionnaire des ressources humaines et du directeur général des services (DGS), qui, dans ce cadre, cumule ses fonctions avec celles d'agent chargé d'une fonction d'inspection (Afc). « De par sa fonction d'inspection, l'Afc est de préférence quel qu'un d'indépendant. Appelé à

intervenir en cas de désaccord entre l'autorité territoriale et le CHSCT, l'Afc ne peut être juge et partie », a précisé Jean-René Kerrien (groupe Union citoyenne). « Comment peut-on valider une organisation qui admet être juge et partie devant les risques sociaux ? Le document proposé est une coquille vide. Il s'agit de ne pas banaliser les risques psychosociaux des professionnels qui servent les Landivisiens au quotidien », a, à son tour, ajouté Samuel Phélipot, (groupe Ensemble autrement).

En bref

Une subvention exceptionnelle de 330 € pour déplacements sportifs a été attribuée, à l'unanimité, aux Gâs de Saint-Thiviziau et une subvention de 50 €, au Club athlétique

de Landivisiau, à l'occasion de la qualification d'un de ses athlètes en championnat de France de semi-marathon, en Martinique. La révision des tarifs municipaux 2016, sur la base des taux suivants : + 0,40 % (dernier indice Insee de l'évolution des prix à la consommation) et + 0,15 % (indice de référence des loyers) a été adoptée à la majorité.

Les frais de nettoyage du Vallon restent identiques. Par ailleurs, un virement du budget principal de 13.000 € a été voté, pour assurer l'équilibre général du budget annexe du Vallon.

À l'unanimité, les élus ont souhaité renouveler la candidature de la ville au label « Ville amie des enfants » et soutenu la motion de soutien au maintien du siège social relecquois du Crédit mutuel Arkéa.

Centre Saint-Vincent. La fête des tricoteuses

Samedi, le char du Foyer d'Arvor de la Fondation de Plouescat a quitté sa commune pour rejoindre le Centre Saint-Vincent Lannouchen, après être passé par la résidence Saint-Michel, à Plougourvest.

Il portait cet écriteau : « En route pour le Téléthon », avec, comme fil conducteur, le travail des tricoteuses, résidents et bénévoles des structures et leurs kilomètres d'écharpes, de poufs et de couvertures tricotés.

Dans le hall de Lannouchen, un stand de tricots et une vente de crêpes attendaient les visiteurs venus partager cet après-midi festif.



Loc-Éguiner-Ploudiry

Animation. Naissance de « Logui Fêtes »



Le Comité d'animation de « Logui Fêtes » le jour de l'assemblée générale constitutive.

La dynamique responsable de la commission Enfance-jeunesse à la municipalité, Marie-Laure Guéguen, s'était fait remarquer, dès son arrivée, en proposant, une soirée crêpes, en octobre 2014, et une chasse aux œufs, en avril 2015, en direction de la population de Loc-Éguiner-Ploudiry. Le succès rencontré par les deux événements avait conduit l'élue à faire un appel aux volontaires qui a été une nouvelle fois entendu, voici une quinzaine de jours, avec à la clé,

une nouvelle soirée crêpes réussie et très appréciée par les habitants du bourg.

Forts de ces réussites, quelques-uns ont donc donné naissance à l'association Logui Fêtes.

Composition du bureau

Le 2 décembre, le Comité d'animation « Logui Fêtes », composé de quinze personnes, a donc vu le jour. À la coprésidence, Claire Car et Dominique Riouall sont secondés par

Patrice Masson, trésorier, Philippe Quéré, trésorier adjoint et Morgane Guéguen, secrétaire.

Ce bureau est accompagné de neuf membres : Amandine Charles, Pascal Euzen, Marie-Laure Guéguen, Émeline et Nicolas Guyomard, Vincent Kerhervé, Stéphane Morotte, Aurore Nicolas et Stéphane Troadec.

La prochaine manifestation programmée par l'équipe est la chasse aux œufs, qui aura lieu le lundi 28 mars 2016.

Saint-Derrien

Conseil. 27.056 € attribués par le Département

Le conseil s'est réuni vendredi, sous la présidence du maire, Dominique Pot.

La cérémonie des vœux sera fixée au vendredi 8 janvier, à 19 h.

Subvention du conseil départemental. Le maire a informé le conseil des montants des subventions attribuées : 5.627 € au titre du programme 2015 d'aide à la voirie communale ; dotation de 7.225,73 €, répartition 2015 des recettes provenant du produit des amendes de police 2014 ; 14.204 € attribués au

titre de la protection des milieux naturels.

Columbarium. Le conseil est favorable au projet de columbarium présenté par Luc Page. Ce projet rentre dans le budget 2016.

Mobilier, acquisition de chaises. Le conseil municipal a décidé de remplacer les chaises du foyer Ar-Stivell auprès de la société Lyréco. Le coût des chaises est de 1.678,75 €. Le conseil a donné son accord pour l'acquisition avant la fin de l'année. **Recensement de la population**

2016. Le recensement sera réalisé du 21 janvier au 20 février, par Hélène Moysan, agent recenseur.

Régime indemnitaire. Le conseil municipal a validé le régime indemnitaire de la nouvelle secrétaire de mairie.

Bulletin communal. Le conseil a décidé d'ajouter un module pour expédier les bulletins par courriel.

En bref

L'Essor breton passera à Saint-Derrien le 5 mai.